

Circulaire n° 2019-081

Annexe 1

La demande de subvention doit être accompagnée d'un « concept pédagogique qui sous-tend le projet, présentant les contenus, les méthodes et les aspects interculturels et explicitant la participation des jeunes à la rencontre » (cf. Directives OFAJ 4.2.2.F)

Veillez transmettre les informations relatives au programme (points 1 à 7 et 9) sur une feuille séparée.

- 1- Contenu de la rencontre, thème principal, thèmes abordés.
- 2- Groupe cible : participantes ou participants, composition du groupe (âge, classe, niveau dans la langue étrangère, sexe, jeunes ayant des besoins spécifiques, etc.).
- 3- Équipe d'encadrement : composition de l'équipe, préparation du programme et des participantes ou participants.
- 4- Objectifs pédagogiques, objectifs particuliers.
- 5- Moyens pédagogiques et activités envisagées, programme prévisionnel, méthodes.
- 6- Communication linguistique avec le groupe partenaire : quels sont les moyens envisagés pour assurer la communication, quelles seront les langues utilisées pendant la rencontre ?
Prévoyez-vous une animation ou des activités linguistiques régulières ?
- 7- Comment la rencontre sera-t-elle évaluée (en particulier avec www.i-eval.eu) ?
- 8- Données concernant la réciprocité :
Quand a eu/aura lieu la rencontre dans le pays partenaire ?
Date : __ __ ____
Ville : _____
- 9- Autres informations.